



Haïti: comment les femmes secouent le monde politique

Par [Sabine Lamour](#)

Mondialisation.ca, 05 février 2020

[CADTM](#) 29 janvier 2020

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Droits des femmes](#), [Histoire](#),
[société et culture](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

L'originalité du mouvement féministe haïtien tient au fait qu'il ne peut être pensé ni en termes de vague (première, deuxième ou troisième) [1] ni en termes de courant défini (libéral, Black, décolonial...). Ce mouvement à l'encontre des autres mouvements féministes contribue énormément à l'identification des réalités nationales qui font problème, comme par exemple, les violences faites aux femmes et aux filles, la participation politique, l'impunité, la souveraineté nationale et la lutte contre l'obscurantisme.

Il me semble que la métaphore de la secousse est plus appropriée pour parler du mouvement féministe haïtien. Chaque fois qu'un problème se pose au niveau national, les féministes prennent le devant de la scène pour porter des revendications et dessiner des orientations, comme fut le cas en 1915 (occupation d'Haïti par les Etats-Unis), 1957 (montée de Duvalier au pouvoir), 1986 (chute de Duvalier), 1991 (coup d'Etat militaire contre le gouvernement de Jean Bertrand Aristide), 2004 (chute du pouvoir Lavalas). Le mouvement se structure dans des situations critiques où les fondements du vivre ensemble sont attaqués par les acteurs dominants tant internes qu'externes. Ces luttes s'organisent autour de piliers stratégiques ancrés dans les revendications populaires telles : le droit à l'autodétermination, le partage égalitaire des parts entre les hommes et les femmes, le droit aux ressources. Le mouvement féministe lutte contre les asymétries entre les sexes dans une perspective populaire globale. Les féministes ont toujours parties prenantes des effervescences qui agitent notre société. Fidèle à cette tradition, le mouvement s'est dressé, après le séisme, contre un ensemble de dérives qui mettaient son existence en péril et qui s'opposaient à une réelle reconstruction de la société. Pour parler de ses actions sur la scène politique ces dix ans derniers, nous mettrons l'accent sur : premièrement, les pertes subies pendant le séisme, ensuite, l'exclusion des féministes haïtiennes menée par des acteurs internationaux présents en Haïti après le séisme, après les actions de rétablissement de la réalité, et en dernier lieu, les luttes contre les actions sexistes ou antiféministes engagées par les gouvernements haïtiens depuis cette époque.

Les pertes du mouvement féministe

La décennie 2010 a débuté avec le terrible séisme du 12 janvier 2010. La catastrophe a frappé de plein fouet le pays. Au nombre de ces victimes plusieurs féministes ont péri dont 3 leaders historiques du mouvement, à savoir : Magalie Marcelin dirigeante de Kay Fanm, Myriam Merlet dirigeante d'EnfoFanm et Anne Marie Coriolan, l'instigatrice de la SOFA

(Solidarité des femmes haïtiennes). Ce fut un moment douloureux pour le mouvement. Les féministes n'ont même pas eu le temps de pleurer leurs sœurs. L'afflux international sans précédent qu'a connu le pays après la catastrophe : forces militaires étrangères, contingents humanitaires d'ONG, et de missionnaires, n'a manqué aussi de venir avec son lot de problème et d'agressions. Ces nouveaux acteurs se sont installés avec un appareillage imposant dans la société. Ils en ont profité pour renforcer leur mainmise sur l'appareil étatique avec la complicité des autorités nationales (Lamour 2019) [2]. Ils ont quadrillé le territoire national en fonction de compétences que ces acteurs se sont auto-attribuées pendant qu'ils imposent l'urgence comme mode de gestion managériale des problèmes socio-politiques et économiques soulevés par le séisme. En mettant en place ce dispositif, ils ont imposé le conjoncturel comme mode de gouvernement du territoire tout en ignorant le poids de la société civile haïtienne dans la prise en charge traditionnelle de certains problèmes. Les ONG en ont profité pour prendre des décisions les unes plus inadéquates que les autres pour la population haïtienne.

Une lutte idéologique imposée par les acteurs externes

Dans cette logique, ces nouveaux acteurs se sont intéressés à la question des violences faites aux femmes au mépris des savoir-faire développés depuis plus de deux décennies par les organisations féministes post-dictature. Pour imposer leur légitimité dans la prise en charge des violences, les acteurs internationaux ont utilisé le concept d'épidémie de viol pour parler des violences faites aux femmes dans les camps. Il en a résulté une construction des Haïtiens comme des prédateurs sexuels et des Haïtiennes comme des proies. Ces propos ont dépolitisé le viol et les violences sexuelles subies par les femmes, alors que la construction politique du viol constitue un pan structurel fondamental du mouvement féministe depuis 1915.

Les organisations féministes post-1986 se sont rebellées contre cette situation. Elles ont réfuté le discours construit et ont aussi rejeté la collaboration proposée par certaines ONG et ont dénoncé ces intrusions malsaines dans les médias. Pour neutraliser les féministes et continuer leurs desseins, ces acteurs ont fait circuler à l'échelle mondiale la rumeur de la « mort du mouvement » (Magloire, 2018, Côté, 2018) [3]. Il en a résulté une évaluation négative du féminisme haïtien qui était alors disqualifié en tant qu'interlocuteur dans la résolution de la crise nationale après la catastrophe. La circulation de cette rumeur a facilité la montée d'un discours victimisant visant à nier toute forme de reconnaissance vis-à-vis du travail déjà effectué par les féministes depuis la fin de la dictature. La parole des féministes survivantes de la catastrophe a aussi été délégitimée. Dans cette lutte pour l'information, l'accès des féministes aux plateformes médiatiques a été soumis à restriction ; leur visibilité a été réduite au profit d'organisations de femmes créées à la suite du cataclysme.

Dans cette lutte qui prétendait écarter les acteurs et actrices organisés sur le terrain, les ONG avaient soit cessé de financer les programmes des organisations, soit proposé à ces dernières des sommes exagérées qu'elles devaient dépenser dans un temps record sous prétexte d'urgence (l'État haïtien ne finance pas sa société civile). Les organisations qui avaient refusé ces conditions ont subi une baisse drastique de leur financement durant les premières années post-séisme, en dépit de la poursuite de leur travail politique d'accompagnement des femmes. Le mouvement fut mis au ban. En passant par cette voie, les acteurs externes ont réaffirmé la subordination des femmes dans le débat sur la reconstruction du pays.

À ce stade, le dispositif mis en place par les acteurs internationaux, a facilité la domestication de la société civile en quadrillant les espaces de parole et en contrôlant les ressources disponibles : d'une part, ils énoncent le principe discursif de reconnaissance des droits des femmes, d'autre part, ils empêchent l'accès des féministes aux arènes médiatiques et aux ressources pour continuer cette même lutte. Dans sa marche, ce dispositif s'assure que les organisations qui composent le mouvement apparaissent et restent comme des objets plutôt que des sujets d'un discours construit au niveau interne.

Les actions d'affirmation sur le terrain

Pour lutter contre ces dérives et récuser le discours d'impuissance des féministes, les féministes haïtiennes ont repris leur travail d'accompagnement, de référencement et de soutien aux femmes victimes de violence dans des conditions extrêmement difficiles dès le mois de février 2010. Elles ont commémoré les dates clés du mouvement à savoir le 8 mars et le 3 avril. En effet, en mars 2010, elles ont mis sur pied une structure mobile d'intervention psychologique en vue d'encadrer les femmes dans les abris provisoires [4] tout en continuant le travail de sensibilisation contre les tendances de viol dans les camps. Outre ces actions, leurs efforts ont été multiples, elles ont tout à tour hébergé chez elles des femmes violentées et appuyées la relance d'activités génératrices de revenus avec d'autres femmes. La première grande bataille post-séisme que les femmes vont mener se fera contre le PDNA (Post disaster needs assessment) le document qui définit les actions à suivre pour la reconstruction post-séisme). Le PDNA est le résultat d'un processus de deux mois, mené par le gouvernement haïtien qui a rassemblé plus de 250 personnes en provenance des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et de la Banque interaméricaine de développement. Malgré le nombre d'acteurs impliqués, le document n'a pas réussi à intégrer la dimension de genre aux stratégies proposées par le gouvernement haïtien pour la reconstruction des politiques macroéconomiques, sociales, environnementales, infrastructurelles et de gouvernance.

Pendant cette même période, les féministes haïtiennes ont mené avec le soutien de Gérandal Thélusma- femme politique haïtienne, députée de la 48^e législature- la lutte pour le vote de la loi sur la paternité responsable par le parlement haïtien. Elles ont eu gain de cause.

Une information plus réaliste sur les conditions des femmes

Pour contrer le PDNA, les féministes avec le soutien d'alliées internationales ont produit un contre-rapport dans lequel elles ont dénoncé l'absence des problèmes spécifiques vécus par les femmes dans le document.

Le 3 avril [5] 2010, la CONAP (Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes) a fait une note pour dénoncer les relations de dépendance structurelle du pays face aux puissances impérialistes, en questionnant la légitimité du CIRH (Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti) en Haïti, en tant qu'organe chargé de la reconstruction. Dans un article publié en ligne sur le site de la Radio Kiskeya, le 3 avril 2010, la CONAP avance ceci :

« Pour ce 3 avril 2010, la CONAP proclame son indépendance vis-à-vis d'acteurs opportunistes ou de toute démarche populiste impliqués dans des démarches visant à ramasser les miettes d'un gâteau empoisonné et don't la recette, comme toujours, a été

mijotée sur le dos des femmes et une fois de plus au détriment du peuple revendicatif et donc contre les intérêts de la nation haïtienne » [6].

Dans une autre prise de position le 31 mars 2010, la même organisation explique :

« La CONAP est plus que jamais déterminée à reprendre la plume de Mireille Neptune-Anglade, pour revendiquer les apports de La seconde moitié du développement à la création de richesses dans notre pays, et par là, poursuivre le combat revendicatif, pour imposer la reconnaissance de « ladrès fanm » des laissées pour compte des ouvrières du parc industriel, les travailleuses domestiques, les commerçantes du secteur informel et productrices de la paysannerie exposées plus que jamais au phénomène de la féminisation de la pauvreté et de la violence de genre. L'impact dévastateur du séisme du 12 janvier se traduit par des pertes économiques incommensurables au regard de la situation économique des familles, affaiblissant les ressorts des « fanm potomitan » sur qui continuent de reposer la survie de plus de 80% des ménages de la nation dont 48 % sont gérées par des Cheffes de famille, survivant avec moins de 2 US \$/ Jr, compromettant du même coup le bien être de plusieurs générations » [7].

Quota des femmes ou responsabilité des hommes

En 2012, les organisations féministes sont montées au créneau pour rejeter la promesse de 40% de femmes dans le gouvernement de Lamothe/Martelly. Pour Danièle Magloire,

« Le plus important, ce n'est pas la présence des femmes. Il faut surtout voir l'orientation du gouvernement sur les questions sociales, économiques et sur l'État de droit ».

Michaëlle Desrosiers quant à elle, dit ceci :

« la présence [de ces] femmes dans un gouvernement d'extrême droite – bien que populaire – traduit la vision et le positionnement idéo-politique et économique de ces dernières à l'heure de l'extrême ouverture d'Haïti aux investisseurs liés aux néo-colons » [8].

En mai 2012, la SOFA demande à ce que le président Michel Martelly publie un rapport faisant état des sources de financement de sa campagne électorale et à ce qu'il dénonce les casques bleus qui sont à l'origine de l'épidémie du choléra en Haïti. Depuis cette époque la SOFA attirait l'attention de la société sur la corruption qui gangrenait l'espace politique et les dérives institutionnelles du parlement. Par la même occasion, la SOFA avait tiré la sonnette d'alarme pour montrer les problèmes liés au programme ti manman chéri implémenté par le gouvernement de Martelly. A l'inverse de cette mesure, les féministes par la voie de Marie Jocelyn Lasègue exigeaient la promulgation par l'exécutif de la loi sur la paternité, la maternité et la filiation, tout en posant le principe de la gratuité des tests ADN pour rompre avec la réalité des enfants sans pères en Haïti. Cette démarche s'inscrit dans la lutte des féministes pour que les femmes accèdent à une autonomie non contrôlée en Haïti. En Haïti, les femmes n'ont pas de restriction pour se déplacer, mais cette autonomie apparente est corrélée au fait qu'elles prennent en charge leur progéniture.

2012 fut une année cruciale pour les féministes dans la lutte contre le Harcèlement sexuel des femmes professionnelles en Haïti avec la mise en lumière de l'Affaire Josué Pierre-Louis [9], président du conseil électoral de l'époque, ancien ministre de la justice. Ce fut une année clé dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. À la même époque, nous

avons assisté à la mise en place de stratégies antiféministes internes portés par des hommes journalistes en Haïti. En témoigne l'article de Danièle Magloire sur le mouvement féministe (ibid. 2018).

En 2013 les féministes exigent l'introduction du quota de 30% dans la loi électorale. Parlant de cette période Marie Frantz Joachim (2012) [[10](#)] note :

« L'institution du principe de quota de 30% dans la loi électorale de 2006 constitue l'une des plus grandes avancées du mouvement féministe durant cette période, en ce sens qu'elle introduit une dimension politique formelle de la lutte féministe en Haïti. Nous disons formelle puisqu'il est bien connu que le mouvement féministe est éminemment politique, de par la lutte qu'il mène pour renverser le système patriarcal et transformer économiquement, politiquement, socialement et culturellement les conditions de vie des femmes. Il s'oppose à toutes formes d'autoritarisme ».

Elles veulent également que la loi électorale sévisse contre les partis, groupements et regroupements politiques coupables de pratiques sexistes dont la dérogation au principe du quota. En octobre 2013, les féministes ont marqué l'année avec la tenue du parlement symbolique des femmes. Parlant de cette action Marie Frantz Joachim (2015) [[11](#)] explique :

« [l'action a] mobilisé environ une centaine de femmes représentant quarante (40) associations et des comités de femmes de Partis Politiques provenant de tous les départements, à l'exception de ceux du Centre et du Nord Est. 150 membres d'organisations de femmes et de structures mixtes ont été impliquées dans le Parlement Symbolique des Femmes. Elles ont simulé avec la plus grande rigueur, fierté et sérénité le rôle de Députées (99), Sénateurs (30), Premier Ministre et Ministres (Hommes et Femmes). Le processus du Parlement Symbolique des Femmes a été en soi une importante action de plaidoyer inclusif mettant en relation la SOFA, les organisations amies et associées ainsi que les autorités parlementaires ».

En 2014, la plus grande bataille du mouvement est la promulgation de la loi sur la paternité responsable sous le gouvernement de Martelly. Ce fut un moment clé dans la lutte contre l'impunité en Haïti. Les turbulences amenées par les dérives politiques ont consacré la main-mise du gouvernement sur le Ministère à la condition féminine qui est devenu une institution de propagande pro-gouvernementale.

Repliées dans leurs organisations respectives, durant les cinq années qui ont suivies le cataclysme les féministes ont mené une lutte sans merci pour que les femmes participent à tous les niveaux dans les espaces décisionnels. Dans ce cadre, la SOFA [[12](#)] a conduit en 2015 une étude sur les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder aux espaces décisionnels. Cette lutte a permis que les féministes soient reconnues en tant qu'interlocutrices à même de se positionner sur les questions nationales, menant à des plaidoyers pour qu'un nombre plus conséquent de femmes intègre ces espaces. Plusieurs coalitions de femmes ont vu le jour dont entre autres le COTEM (Comité technique et multi-sectoriel) . Ces actions ont porté fruit et les féministes ont gagné la bataille de la représentativité au niveau des mairies et des collectivités territoriales. Tous les cartels des mairies ont au moins une femme sur les 3 membres obligatoires. C'est dans le sillage de cette lutte qu'il faut comprendre l'existence de l'association des femmes mairies d'Haïti Fenafemh (Fédération nationale des femmes mairesses d'Haïti). Actuellement, les organisations féministes travaillent avec les élues locales, dont les mairesses, en vue de la conservation du quota de 30% reconnu par la Constitution amendée de 2011.

Pendant tout le mandat de Michel Martelly, les femmes ont dénoncé les dérives du pouvoir, notamment les attaques du président contre les femmes dans la société. En témoigne la campagne de support Nou Tout se Lili pour supporter la journaliste Liliane Pierre-Paul attaquée par le président Martelly. En plus des combats pour la participation politique des femmes, une veille constante est maintenue dans le suivi du traitement des grands axes stratégiques du mouvement par les politiques, dont entre autres les questions de santé des femmes et la lutte sans merci contre les violences faites aux femmes.

En 2016, il s'est tenu à Port-au-Prince un colloque international sur les questions de genre, de féminismes et de rapport de sexe. Il en est sorti un livre publié en 2018 par les Editions féministes Remue-Ménage, intitulé « Déjouer le silence : Contre-discours sur les femmes haïtiennes ». En outre, les féministes ont participé ensemble à plusieurs grandes manifestations féministes scientifiques internationales. Cette dimension de la lutte reprend à son compte la dynamique globale qui anime le mouvement féministe haïtien. En effet, de par la position défavorable occupée par le pays sur l'échiquier international, les féministes luttent en général sur deux fronts : le national et l'international. Les féministes haïtiennes furent les premières à dénoncé les dérives de la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti), les viols des mineures et des jeunes des deux sexes et l'abandon de leurs enfants par les casques bleus. Pour marquer leur désaccord, les féministes ont coupé les ponts avec la MINUSTAH en Haïti en entamant une bataille pour la désoccupation du territoire haïtien par les soldats de l'ONU et le dédommagement des femmes abusées et les victimes du choléra.

Parallèlement, au cours de cette période, les luttes pour la dépénalisation de l'avortement s'est intensifiée. Cela tient au fait que les féministes se sont rendues compte des dégâts causés par cet acte dans la vie des femmes, particulièrement les plus pauvres. Elles ont donc monté un collectif, le collectif DSSR (Droits santé sexuelle et reproductive) qui est essentiellement chargé de la lutte pour l'accès des femmes aux droits à la santé sexuelle et reproductive.

Entre 2018 et 2019, les organisations de femmes post-1986 incluant la SOFA, ont mené une lutte acharnée contre le gouvernement en place en prenant des positions pour le départ du président actuel, en participant à des manifestations, en écrivant des notes pour la presse et en organisant des activités pour dénoncer les signaux rampant de la dictature. Cette lutte s'inscrit dans un combat contre l'obscurantisme et pour la survie de la société haïtienne. Outre ces actions menées durant la décennie, les féministes livrent une bataille sans répit contre le pouvoir PHTK (Parti Haïtien Tèt Kale) qui mobilisent une forme toxique de masculinité pour gouverner. En effet, ce pouvoir n'hésite pas à faire des appels aux viols des femmes quand ces femmes questionnent les autorités. Le PHTK ne prend aucune distance avec les hommes du pouvoir, des responsables dont les noms sont cités dans des agressions physiques et sexuelles de leurs proches et de leurs employées. Les dignitaires du PHTK utilisent le dénigrement, l'insulte, la violence et la corruption comme modes de gouvernement. Dans les luttes contre la corruption menée par la société haïtienne, le viol des femmes, notamment dans les quartiers populaires, est utilisée comme moyen de répression pour neutraliser la mobilisation. Pour contrer ces dérives, la SOFA (Solidarite des femmes haïtiennes), Kay Fanm (Maison des femmes) et Fanm Deside (Femmes déterminées) mènent sur le terrain un ensemble d'actions de conscientisation pour expliquer à la population le danger que représente ce pouvoir en montrant les similitudes qui existent entre le pouvoir PHTK et le pouvoir des Duvalier. Le pouvoir qui avait régné en Haïti en tuant, massacrant, pillant et violant pendant 29 ans avec la complicité d'une large

frange de la communauté internationale, comme c'est le cas aujourd'hui avec le pouvoir PHTK. En conclusion, cette traversée de la décennie montre que le mouvement féministe porte dans son élan un double mouvement : la responsabilité vis-à-vis de la société haïtienne et l'espérance d'un lendemain meilleur. Les femmes refusent la résignation. Depuis 1915, elles font de l'indignation un leitmotiv pour construire en Haïti une dynamique politique porteuse de transformation sociale. Fidèle à ses piliers stratégiques construits sur un siècle de lutte, le mouvement féministe haïtien a pu imposer la question de la participation politique au sein du débat national de ces dix dernières années, quoique les moyens dont il dispose soient assez faibles. Pendant cette décennie, les femmes ont renforcé leur présence sur la scène politique au niveau des mairies et des collectivités territoriales. Elles se sont imposées en interlocutrices politiques incontournables avec la CONAP qui a mené durant la décennie précédente une lutte sans répit pour la visibilisation du travail politique des féministes. Elles ont aussi réussi à ajouter la question du harcèlement au débat en tant que violence faite aux femmes avec l'Affaire Josué Pierre-Louis et elles ont réussi à imposer le terme Tizonnay dans le vocabulaire haïtien pour qualifier le harcèlement sexuel. Elles ont transformé les revendications politiques des femmes en politique publique à travers le plan National d'Égalité Femmes/ Hommes et le plan national de lutte contre les violences faites aux femmes, tout en montrant la nécessité d'avoir une loi nationale pour lutter contre les violences. Sur le plan de la santé, elles ont montré la nécessité de lier le combat pour la dépénalisation de l'avortement à celui du droit à la vie, et pour l'accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive. Elles ont relancé aussi la lutte contre l'impunité en portant avec le reste de la société la lutte contre la corruption et la gabegie administrative en participant à divers niveaux à la bataille sur les fonds Petro-Caribe. Outre ces actions, le gain le plus important est la transmission des savoir-faire féministes à une nouvelle génération de militantes afin de maintenir vivante la flamme de la combativité des femmes dans la société haïtienne. En définitive, au travers de cette présentation, la secousse restitue la manière dont les féministes sont obligées de lutter sur plusieurs espaces (international, national..) pour maintenir leurs acquis tout en militant pour en avoir de nouveaux. Ce choc évoque l'idée d'un séisme ; réplique après réplique, les femmes répondent à des situations d'agression pendant qu'elles se cramponnent aux piliers stratégiques qui supportent les revendications sociales du mouvement, et qui doivent les aider à dépasser les crises sociales et contribuer à construire la société.

Notes :

[1] Bibia Pavard, « Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes », Itinéraires [Online], 2017-2 | 2018, Online since 10 March 2018, connection on 14 January 2020. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/3787> ; DOI : 10.4000/itineraires.3787

[2] Sabine Lamour, L'irresponsabilité une compétence de dominant, Revue Internationale des études du développement, n°239, septembre 2019.

[3] Danièle Magloire, « l'antiféminisme en Haïti » et Denyse Coté, Défense des droits des femmes en Haïti : les effets déstructurants de l'aide humanitaire » in Déjouer le silence : contre discours sur les femmes haïtiennes. Sous la direction de Sabine Lamour, Denyse Coté et Darline Alexis, Montréal et Port

-au-Prince : Remue-ménage, Mémoire d'encrier et Press UniQ, 2018.

[4] Ronald Colbert, Des cellules mobiles d'intervention psychosociale pour soutenir les femmes victimes de violences, Alterpresse <https://www.alterpresse.org/spip.php?article9425#.Xh3NPEdKiM8>, publié en ligne le 9 avril 2010, consulté en ligne le 10 janvier 2020

[5] Le 3 avril est la journée nationale des femmes haïtiennes dans la continuité de la manifestation du 3 avril 1986 organisée par les féministes après la chute de la dictature.

[6] Prise de position de la CONAP contre le « projet de reconstruction » adopté à New York (<http://www.radiokiskeya.com/spip.php?article6679>). Les organisations signataires sont Fanm Deside jakmel, Kay Fanm, REFRAKA, SOFA, consulté en ligne le 13 janvier 2020

[7] Haïti-Séisme/ConférenceNY :La CONAP « s'inscrit en faux contre la tenue de la rencontre onusienne » <https://www.alterpresse.org/spip.php?article9410#.Xh24skdKiM8> Consulté en ligne le 10 janvier 2020

[8] Haïti : Une organisation féministe dénonce le silence de Michelle Bachelet sur la violence des casques bleus contre les femmes, Alterpresse <https://www.alterpresse.org/spip.php?article12884#.XhkatEdKiM8>), publié en ligne le 25 novembre 2011, consulté le 14 janvier 2020

[9] Haïti-Viol-Affaire Josué Pierre-Louis : des organisations de droits humains interpellent le CSPJ sur de graves menaces contre un juge d'instruction, Lettre de 4 organisations et plateforme d'organisations de défense des droits humains aux membres du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), Alterpresse, publié en ligne le 20 décembre 2012, consulté en ligne le 9 janvier 2020

[10] Marie Frantz, Joachim. Quand Fleurissent les lilas acquis et questionnements autour de 25 ans de lutte de femmes, Alterpresse, publié en ligne le 27 décembre 2012, consulté en ligne le 12 janvier 2020

[11] Haïti :Le mouvement féministe est-il en hibernation ? Alterpresse

[12] SOFA, Ankèt prezans fanm yo nan eleksyon législatif 2015 yo : Baryè avan, pandan epi apre kanpay sou direksyon Julien Sainvil, Septanb 2016.

Sabine Lamour : *Féministe/Sociologue Ph.D/ Coordinatrice générale de la SOFA(Solidarite Fanm Ayisyèn). Co fondatrice du centre de recherche Equi.*

La source originale de cet article est [CADTM](#)
Copyright © [Sabine Lamour](#), [CADTM](#), 2020

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca